

Assemblée générale

Date : 21.10.2017

Heure : 17h00

Lieu : Muraz - Collombey, salle multi activités

Réunion organisée par :	FMBV	Type de réunion :	Assemblée générale
Mené par :	Gaspard Vignon	Secrétaire :	Claude Schmidli

Participants :

Membres FMBV, comité et commission musicale FMBV et divers invités.

Excusés :

Mme la Conseillère d'État Esther Weaber-Kalbermatten, M. Valentin Bischof Président de l'ASM, Georges Fornay, membre d'honneur de la FMBV, Jérôme Favre, ancien président.

Compte-rendu

Point de l'ordre du jour : 1

Ouverture de l'assemblée

Intervenant : Gaspard Vignon

Après les salutations d'usage, Gaspard ouvre l'assemblée générale.

Partie statutaire : l'assemblée se déroule une fois par année, une semaine avant l'assemblée de l'ACMV dans la localité organisatrice du prochain festival, les convocations des membres avec l'ordre du jour doivent être envoyées 20 jours avant l'assemblée.

Si une société demande un ajout dans les divers, ceci doit se faire 60 jours avant l'assemblée au comité de la FMBV.

Gaspard nous fait la liste de l'ordre du jour.

Point de l'ordre du jour : 2

Hommage aux défunts

Intervenant : Gaspard Vignon

Après les mots d'usage, l'assemblée se lève et observe une minute de silence. La Villageoise de Muraz joue un choral de circonstance.

Point de l'ordre du jour : 3

Accueils de la commune

Intervenant : Yannick Buttet

Yannick Buttet, Président de la commune, remercie l'assemblée pour sa présence et se réjouit de la présence du festival à Muraz en 2018. La commune de Collombey-Muraz évolue très vite. Il y a 8900 habitants, 300 habitants de plus chaque année. Il faut suivre avec les infrastructures : eaux potables et usées, les écoles et les EMS. Dans la salle multi activités, où nous sommes, il y a des réunions après les enterrements, des fêtes de famille et le Conseil Général. Il souhaite aux représentants une assemblée fructueuse et un magnifique festival 2018.

Point de l'ordre du jour : 4

Appel des sociétés

Intervenant : Gaspard Vignon

Rappel statutaire ; chaque société est tenue de se faire représenter à cette assemblée des délégués. Une amende de 100 francs sera facturée aux sociétés absentes.

La fleur des neiges de Verbier est annoncée absente. L'Etoile du Léman du Bouveret n'est également pas représentée. Notre caissière prend note pour l'encaissement de l'amende de 100 frs par société.

**Point de l'ordre
du jour : 5**

Nomination des scrutateurs

Intervenant : Gaspard Vignon

Il est demandé aux représentants s'ils souhaitent voter à bulletins secrets. Personne ne veut voter à bulletins secrets. Fabien Girard et Bastien Jordan sont nommés scrutateurs.

**Point de l'ordre
du jour : 6**

**Procès-verbal de l'Assemblée Générale
2016**

Intervenant : Gaspard Vignon

Le procès-verbal de l'assemblée 2016 est sur le site de la FMBV. Personne ne demande la lecture du protocole. Il est accepté par l'assemblée. Gaspard remercie Claude Schmidli pour la tenue du protocole.

**Point de l'ordre
du jour : 7**

Rapport d'activité du Président

Intervenant : Gaspard Vignon

Le Rapport du président est sur le site internet. Gaspard nous lit une partie de son rapport.

Chers musiciens, en annexe à mon rapport de présidence, permettez-moi d'adresser quelques mots relatifs au comportement de certains musiciens lors de la remise des prix du concours de défilé de notre festival de mai dernier. Quelles que soient les raisons qui ont motivé la réaction négative de trop nombreux musiciens, consommation d'alcool, exposition prolongée au soleil, ou fine analyse personnelle des classements des 10 dernières années, il n'est en aucun cas légitime de mettre en exergue par sa réaction le résultat moins brillant que de coutume d'une société. Les différents concours qui ont lieu au sein de notre fédération ont pour but de créer une émulation musicale au sein des sociétés en encourageant et félicitant celles dont le travail porte ses fruits. C'est cette même logique et ces mêmes valeurs qui animent le concours des jeunes musiciens. Peu importe le résultat personnel, c'est le travail en amont et le progrès réalisé par chacun qui est avant tout récompensé par la bienveillance et les applaudissements de tout un public. Pour que cela puisse perdurer, le comité et la commission musicale de la FMBV se permettent alors de vous rappeler les valeurs fondamentales qui doivent animer ces concours. Le respect et l'humilité. Respect des autres musiciens, dont le travail sera parfois fructueux, parfois moins. Respect des décisions du jury également, car tant que nous ne serons pas jugés par des robots, il y aura parfois de légères différences de jugement, selon les années, selon les jurys engagés. Aussi, j'espère pouvoir compter sur les représentants des différentes sociétés présents aujourd'hui pour relayer ce petit message auprès de tous les musiciens membres de notre fédération, afin d'éviter que ce genre de désagréable réaction ne se manifeste plus lors de nos prochains festivals. MERCI.

Bastien Jordan, président de la Collongienne, réagit aux propos de Gaspard : Souvent la Collongienne a été première dans le concours de marche de la Fédération. Ce sont des membres et un directeur qui ont toujours mis un point d'honneur à faire bonne figure dans les défilés de la FMBV ou autres. Il souhaite rappeler ainsi que le point culminant de la journée est le défilé devant un nombreux public, plutôt que les prestations devant jury du matin. C'est pourquoi il est important que les sociétés fournissent un travail conséquent pour soigner leur présentation lors du défilé. Les choses évoluent, les premiers peuvent devenir les derniers et inversement selon les musiciens qui composent les sociétés. En second lieu, la fédération du Bas-Valais n'a pas le niveau des sociétés du centre, mais l'ambiance du festival de notre fédération est bien meilleure que dans les festivals du centre. Il faut éviter de refaire les abus de cette année et garder notre ambiance si particulière. Pour Collonges, l'événement est passé, la nouvelle saison est bien partie. Il faut oublier ce petit bémol du festival 2017 et faire qu'il ne se reproduise plus.

**Point de l'ordre
du jour : 8**

**Finances : a. Compte 2016-2017
b. Vérificateurs des comptes
c. Budget 2017-2018**

Intervenant : Edith Frei

Edith présente les chiffres 2016-2017 par rapport au budget établi. Il faut notamment rajouter aux prévisions budgétaires des amendes pour absences lors de l'AG et pour les inscriptions tardives au concours des Jeunes.

La Masterclass nous a coûté 1090 frs. Le concours des jeunes nous laisse du bénéfice notamment car les jurys nous ont coûté moins cher. La marche officielle nous a coûté 3400 frs. Un anonyme nous a donné 400 frs, ce qui a équilibré le budget. Merci à lui ! Nous avons payé le 2^e tiers de l'application mobile « FMBV » Bénéfice de l'exercice 1626 frs. Le remplaçant du vérificateur des comptes nous lit son rapport. Il demande de donner décharge à la caissière et à lui-même.

L'assemblée accepte les comptes à l'unanimité.

Edith nous parle ensuite du budget. Comme les paravents du concours des jeunes tombent en lambeaux, un budget de 500 frs est prévu pour les remplacer. Il nous faut du papier et des enveloppes. Pas de sponsor prévu pour le concours, donc perte de 900 frs. Edith prévoit une perte de 930 frs. Elle remercie enfin nos fidèles sponsors : ACMV, Le Clavier et la bijouterie Fournier de Martigny. Aloys Maillard se propose de nous trouver encore une fois un sponsor.

L'assemblée accepte le budget à l'unanimité. Merci à Edith pour son travail.

**Point de l'ordre
du jour : 9**

Rapport d'activité du directeur de la CM

Intervenant : Fabrice Vernay

La commission musicale a œuvré dans l'organisation des événements suivants.

Une Masterclass avec l'ECV : La FMBV a organisé un après-midi musical avec les solistes de l'Ensemble de Cuivres Valaisans ouvert à tous musiciens, le 4 mars dernier à Massongex. Grâce à la qualité des intervenants, les participants ont pu bénéficier de conseils avisés et terminer cet après-midi par un concert en commun. La CM est en réflexion pour organiser une Masterclass consacrée aux bois en 2018.

Organisation des examens ACMV: La CM FMBV a organisé les examens ACMV le 8 avril 2017 à Massongex. Les élèves sont pour la majorité bien préparés et réussissent cet examen. Mais il arrive encore quelques élèves qui se présentent sans avoir préparé les éléments exigés (théorie, gammes, pièces imposées), qui est dû à un manque de communication entre les responsables d'école de musique et les professeurs.

Concours des jeunes solistes : Le CJ s'est déroulé de manière très satisfaisante à St-Gingolph. Nous constatons que la recherche de pianistes accompagnateurs est un problème pour les concurrents et les responsables d'école de musique. La CM diffusera sur le site internet une liste de contact de pianistes, afin de faciliter la recherche. Nous encourageons les concurrents à anticiper la recherche de pianistes accompagnateurs.

Le festival FMBV : Le festival a entendu pour la 1^{re} fois plus de 1000 musiciens interpréter la nouvelle marche d'ensemble « Blackwood » sous la direction de son compositeur Jacques Claivoz. Comme le comité FMBV, la CM déplore les sifflets entendus dimanche soir lors de la proclamation des résultats de concours du défilé. De tels agissements bafouent 2 valeurs importantes de la FMBV : - LE RESPECT (envers les musiciens, les organisateurs, ... pour le travail accompli) - LE PARTAGE (des émotions, de l'amitié, que la musique suscite) Fabrice Vernay trouve regrettable que certains membres aient des tels attitudes le dimanche, alors que le concours des jeunes solistes du samedi fait preuve d'un fair-play exemplaire, souvent relevé par d'autres fédérations de musique. De tels comportements ne doivent pas se reproduire et nous vous demandons d'en informer tous les membres de vos sociétés. Si cela devait se reproduire, la CM a déjà envisagé des dispositions à prendre. Il remercie le Comité administratif FMBV et les membres CM pour leur travail collaboratif qui durent depuis plusieurs années.

Après 7 années au sein de la CM FMBV, il cède sa place à Tristan Blanchet de la fanfare « L'Espérance » de Vionnaz. La répartition au sein de la CM se fera ainsi : Fabrice Reuse, responsable de la CM, Séverine Abbet, représentante des tambours, Dany Rossier responsable des jurys et représentant des bois, Norbert Pfammater, représentant à la CM ACMV et Tristan Blanchet, représentant des cuivres. Guillaume Rouiller assurera le secrétariat du concours des jeunes.

Le comité de la FMBV remercie Fabrice pour son travail durant 7 ans et lui remet un petit présent. L'assemblée applaudit Fabrice.

Emilie Birrer a gagné le concours des jeunes en 2017. Une représentante de l'Echo du Jorat d'Evionnaz vient chercher le trophée et le transmettra à Emilie.

**Point de l'ordre
du jour : 10**

Election Comité FMBV

Intervenant : Gaspard Vignon

Après un an de recherche, nous avons un candidat ou plutôt une candidate.

Le Président de l'Edelweiss de Martigny nous présente sa candidate : Marie Moulin.

Après les salutations d'usage, il nous fait l'éloge de sa candidate : elle est née en 1995, elle joue du saxophone depuis 13 ans. Elle fait partie du comité de l'Edelweiss depuis 2 ans. Elle est titulaire d'un Bachelor en économie d'entreprise. Elle est très active, dynamique et pleine d'humour. Elle fait les animations du camp musical de la société. Elle va amener au comité son énergie et ses compétences. Marie est élue à l'unanimité par l'assemblée.

Au sein du comité Nicole Saugy reprendra la vice-présidence, Guillaume Rouiller le secrétariat du concours des jeunes, Marie Moulin le site internet et Facebook. Norbert Pfamatter sera le représentant du festival 2018.

**Point de l'ordre
du jour : 11**

Compte-rendu du festival 2017

Intervenant : Serge Béguelin

Après les salutations d'usage, M. Béguelin nous parle du festival 2017. Ça a été un challenge pour le comité d'organiser le festival à St-Gingolph. Il n'y a pas eu d'accident autant chez les bénévoles que chez les musiciens. La seule surface plate du village, la route internationale, a pu être fermée pendant 2 heures. Le trafic a été détourné par la vallée d'Abondance. La mobilité, avec 15 cars à accueillir, a aussi été une belle difficulté. La suppression d'un train n'a pas arrangé les choses. La météo splendide sur les 3 jours a réjoui tout le monde. Le discours de la Maire Française a marqué tous les esprits. Le déroulement de la fête s'est bien passé, grâce à la commission musicale et aux Clés d'organisation fournies par la FMBV. Dans les divers le carnet de fête est un gros travail, la soirée du samedi soir coûte cher et le dimanche passe très vite. M. Béguelin, n'étant pas musicien, s'est fait un plaisir de croiser les musiciens de la FMBV. Il les félicite pour le travail et la passion qui les animent. Pour finir, il souhaite plein succès à la Villageoise de Muraz et son comité pour le festival 2018.

**Point de l'ordre
du jour : 12**

Présentation du festival 2018

Intervenant : Norbert Pfamatter

En ouverture Yannick Buttet, Président du comité d'organisation, nous parle du thème du festival « la Musique c'est chic ». Grâce à un film, joliment réalisé, nous visitons les différents lieux du festival 2018 à Muraz. Norbert nous présente le festival. Le vendredi : accueil des sociétés voisines. A 19h00 apéritif et bénédiction du nouveau drapeau de la Villageoise. A 20h30 spectacle des enfants et concert des sociétés. Samedi 25^e concours des Jeunes Solistes et ensembles. Le soir concert de 2 groupes surprises. Le dimanche programme habituel du festival. Prestations devant jurys le matin, parties officielles à midi, cortège, petit concert dans la cantine et sur les podiums. 18h00 Proclamation des résultats du concours des jeunes, résultats du concours de défilé et remises des distinctions aux jubilaires. Pour finir souper en commun et bal comme tous les soirs.

Pour la suite Norbert explique que nous sommes déjà au centre des sites du festival. En effet la salle multi fonction servira de salle de concours le samedi pour le concours des jeunes et les passages devant jurys du dimanche matin. Le collège sera lui aussi utilisé pour le samedi. La cantine sera au nord de la salle et la salle de gym, au sud, sera utilisée le dimanche. Le défilé aura lieu sur la route cantonale. Il y a un îlot au centre de la route, il faudra s'organiser pour passer à gauche et à droite Au nom de la villageoise, Norbert se réjouit de recevoir les sociétés de la FMBV à Muraz en 2018.

**Point de l'ordre
du jour : 13**

Attribution du Festival 2020

Intervenant : Gaspard Vignon

Gaspard nous annonce que le festival 2020 sera organisé à Monthey par la Lyre. Gaspard demande si elle est d'accord. La Lyre de Monthey, représentée par sa présidente Natascha Burger, accepte.

**Point de l'ordre
du jour : 14**

Jeunesse + Musique

Intervenant : Gaspard Vignon

Gaspard nous parle de « Jeunesse & Musique ». C'est le même principe que « Jeunesse & Sport » Quand un musicien a suivi les cours de formation, il peut donner des cours à d'autres musiciens. Grâce à cela, la société peut demander un soutien financier. Par exemple un camp de musique de 3 jours avec 23 élèves permet de gagner 900 frs + 15 frs par nuit et par élève pour les frais de gîte et couvert, ce qui fait un total de 1935 frs. Pour un musicien professionnel, la formation dure une demi-journée. Pour plus d'informations, sur le site de la Confédération CH/jeunesse et musique ou en demandant à Norbert Pfamatter.

**Point de l'ordre
du jour : 15**

Election ACMV

Intervenant : Gaspard Vignon

La Collongienne, par son président, Bastien Jordan, nous présente son candidat : Cédric Pochon. Il est né en 1977, musicien depuis 30 ans il a joué du cornet, de l'alto et maintenant de l'euphonium. Il joue de la basse dans le Brass Band Ambitus dont il est président. Ça fait quelques années qu'il veut s'investir dans le comité cantonal. Christian Bohnet lui a déjà présenté en détails les charges du comité de l'ACMV. Cédric est élu à l'unanimité.

**Point de l'ordre
du jour : 16**

Mots de la représentante de l'ACMV

Intervenant : Margrit Picon-Furrer

Après les salutations d'usage, Margrit se réjouit de la nomination de Cédric Pochon. Il est important qu'un 2^e représentant de la FMBV soit au comité cantonal. Après les turbulences qu'il y a eu, le comité peut repartir sur de bonnes bases. Elle félicite Christian Bohnet pour son énorme travail de médiation et de reprise de la caisse.

Merci pour le concours des jeunes. Il y a peu de fédérations qui organisent ce genre de concours. Les jeunes sont motivés, grâce à ça les sociétés évoluent bien. Elle conclut son intervention par souhaiter une belle saison musicale à venir aux sociétés.

**Point de l'ordre
du jour : 17**

Divers

Intervenant : Gaspard Vignon

Gaspard propose à l'assemblée de nommer Aloys Maillard comme membre d'honneur de la FMBV pour son travail au comité et ses recherches de sponsors pour le concours des jeunes. Aloys remercie le comité et les sociétés. Il souligne le plaisir qu'il a eu de voir pratiquement toute les sociétés lors de leurs concerts annuels.

Fabien Girard prend la parole pour rappeler que l'Harmonie de Monthey organise le Slow Melody Contest le 27 janvier 2018. Elle recherche des bénévoles et quelques pièces pour le carnet de fête.

Pour le concours des jeunes, une liste des pianistes est disponible. Il faut préciser le nombre de jeunes par pianiste.

Salvan a perdu ses cymbales au festival 2017. Est-ce qu'une société les aurait emportées par erreur ?

Les membres du comité sont à disposition des sociétés en tout temps pour des questions ou des précisions.

Gaspard Vignon remercie encore La Villageoise de Muraz pour l'accueil des sociétés et clôt l'assemblée à 18h05.

Elle est suivie d'un apéritif offert par la Municipalité de Muraz-Collombey.

La Villageoise nous offre une petite aubade avec Black Wood en ouverture.

Agenda :

- 28 octobre 2017 : Assemblée cantonale à Vouvry.
- 14 avril 2018 à Massongex : examens cantonaux.
- 26-27-28 mai 2018 à Muraz : Festival
- Toute la saison : concerts des sociétés de la FMBV.

Visitez notre site internet www.fmbv.ch pour d'autres renseignements

Fait à Champéry par Claude Schmidli